

DEVENEZ SAUVETEUR AQUATIQUE FICHE INFORMATIONS

Formation BNSSA 2023-2024

Qu'est-ce que le BNSSA ?

Le **BNSSA** ou **B**revet **N**ational de **S**écurité et de **S**auvetage **A**quatique est un diplôme professionnel permettant d'exercer en autonomie la surveillance des baignades d'accès gratuit au public, aménagées et réglementairement autorisées ; d'exercer sous la responsabilité d'un maître-nageur la surveillance des piscines d'accès payant.

Points forts du diplôme :

- Avec le BNSSA vous pouvez postuler sur des postes de surveillance saisonniers et à l'année,
- Le BNSSA est un prérequis obligatoire pour entrer en formation de maître-nageur sauveteur BPJEPS AAN,
- Le BNSSA vous permet d'être secouriste pour les missions de sécurité civile.

A qui s'adresse la formation ?

- Toute personne ayant 17 ans révolus à la date de l'examen.
- Toute personne ne présentant pas de contre-indication médicale en conformité avec les exigences définies dans le modèle réglementaire joint en dernière page du présent dossier.



Comment s'inscrire ?

1^{ère} étape :

Compléter la fiche d'inscription et la renvoyer

Par mail à aqua.life.saving@orange.fr

ou par courrier au 11 avenue Marcel Dassault 37000 Tours

2^{ème} étape :

Participer à une séance d'entraînement

à la piscine Gilbert Bozon de Tours

le mardi ou le mercredi ou le jeudi à partir de 20h

3^{ème} étape :

Si vous répondez aux exigences, vous pouvez intégrer notre formation

Pour tout renseignement, contacter :

Aqua Life Saving 02-47-44-64-57 ou

www.aqualifesaving.fr

aqua.life.saving@orange.fr

**Formation
Secourisme
incluse**

Les + Aqua Life Saving-FFSS:

- + Une **formule adaptée à votre niveau** pour avoir toutes les chances de réussite : formation sur 1 semestre ou sur 2 semestres selon vos besoins.
- + **Nager au moins 2 fois par semaine** avec 3 créneaux proposés (mardi et/ou mercredi obligatoirement + jeudi facultatif).
- + Participer à des **postes de secours**.
- + **Postuler pour un emploi saisonnier** dans le département en piscine ou plan d'eau avec Aqua Life Saving.
- + Être formé au **PSE2** pour travailler sur le littoral.
- + Possibilité de passer le permis bateau grâce à nos partenaires.



www.ffss.fr

**FICHE D'INSCRIPTION
A RETOURNER COMPLETEE**

NOM de Naissance :

Prénom :

Né(e) le : / / à (dépt)

Adresse:

CP : Ville :

Téléphone :

Email (OBLIGATOIRE pour les résultats)

.....

Etes-vous titulaire de l'une de ces compétences (différentes du PSC1 7 heures) ?

PSE 1 PSE 2

ATTENTION : Le PSE 1 (35 heures de formation) est obligatoire pour se présenter à l'examen du BNSSA et à jour de sa formation continue.

Dans le cadre de la formation BNSSA vous serez formés au PSE1 (tarif inclus dans le coût total de formation). ALS propose également la formation PSE2 ainsi que les recyclages PSE1 et PSE2 pour les personnes titulaires de ses diplômes.

Possibilité de financement par convention avec l'association Aqua Life saving pour les missions de sécurité civile qui lui sont confiées

Renseignements auprès de l'association pour un réel engagement en Sauvetage et Secourisme

Adresse postale ALS :

AQUA LIFE SAVING
1 Boulevard de Lattre de Tassigny
37000 TOURS

Bureau ALS :

11 Avenue Marcel Dassault à Tours
Derrière la société Contact Sécurité
aqua.life.saving@orange.fr

CERTIFICAT MEDICAL

Exigé pour tout(e) candidat(e) à la formation au
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
ou à l'examen de révision de ce brevet.

Certificat établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier.

Je soussigné,

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour/...../202...

M.....

et avoir constaté qu'il/elle **ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des milieux de baignade.**

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

Fait à....., le..... Signature et cachet du
médecin

ACUITE VISUELLE :

Sans correction :

Une acuité visuelle de **4/10** en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément :

Soit au moins **3/10+1/10** ou **2/10+2/10**

*Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : **4/10 + inférieur à 1/10***

Avec correction

Soit une correction amenant une acuité visuelle de **10/10** pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10),

Soit une correction à une acuité visuelle de **13/10** pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à **8/10**.

*Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : **10/10** pour l'autre œil corrigé.*

Fait....., le Signature et cachet du
médecin

DEROULEMENT DE LA FORMATION

FORMATIONS :

Votre formation pour l'obtention du BNSSA peut s'organiser de différentes façons.

Formation en sauvetage et préparation à l'examen

Formation pratique hebdomadaire avec obligation d'assiduité et d'investissement sérieux :

Début de formation à partir du 07/11/2023 ou 08/11/2023

Lieux : Piscine Bozon **Horaire :** de 19h50 à 22h00

Trois formules de formation sont proposées :

Formule A : du 07/11/2023 au 30/01/2024

Formule B : du 06/02/2024 au 21/05/2024

Formule C : du 07/11/2023 au 21/05/2024

Créneaux supplémentaires sans obligation jeudi de 20h à 21h30

Cours théoriques de réglementation :

Périodes : du 7 novembre 2023 au 24 janvier 2024
ou du 12 mars 2024 au 15 mai 2024

Lieux : Local ALS **Horaire :** de 18h à 19h30

Formation de secourisme PSE1

Pour se présenter à l'examen du BNSSA il est obligatoire d'être titulaire du diplôme de secourisme suivant :

Premiers Secours en Equipe niveau 1

Pour les personnes ne possédant pas ces attestations de formation, des formations secourisme vous sont proposées :

Lieux : Local ALS

Formation de 5 jours durant les vacances scolaires ou sur 3 week-ends.

Périodes : En 2023, Semaine 43 ou we du 11-12-18-19-25 novembre 2023 ou Semaine 1 en 2024 pour les formules A et C

ou en 2024 Semaine 9 ou Semaine 10 ou Semaine 18 pour les formules B et C

Prix des formations :

1/ Formation BNSSA incluant le PSE1

415 € avec livret PSE1 & guide BNSSA

2/ Formation BNSSA sans PSE1

215 € avec guide BNSSA

Les frais liés à l'achat du matériel palmes, masque et tuba ne sont pas inclus dans le coût pédagogique de la formation.

Prendre conseil auprès des formateurs avant tout achat de matériel nécessaire à la formation.

3 – EXAMEN du BNSSA :

Une session d'examen sera assurée pour chaque stagiaire, s'il a respecté les obligations d'assiduité et fait preuve d'investissement sérieux. En cas d'échec, si les places en session d'examen le permettent et sur avis favorable des formateurs, une seconde date d'examen pourra être proposée.

Conditions d'inscription à l'examen

- Avoir suivi une formation dans un organisme agréé
- Avoir 17 ans à la date de l'examen avec demande d'émancipation des parents
- Détenir un certificat médical de non contre-indication
- Être titulaire en secourisme:
 - Du PSE1 (Premier Secours en Equipe niveau 1) ou du PSE2.
 - Ou être à jour de sa formation continue annuelle de secourisme.

4 épreuves :

3 épreuves éliminatoires

- ❶ Parcours de sauvetage aquatique de 100 mètres avec remorquage **en moins de 2 minutes et 40 secondes**,
- ❷ Parcours de sauvetage avec palmes masque et tubas de 250 mètres avec remorquage **en moins de 4 minutes et 20 secondes**,
- ❸ porter secours à une personne en milieu aquatique (épreuve en short et t-shirt)

1 épreuve cotée

- ❹ QCM d'une durée maximale de 45 minutes comprenant quarante items. Pour être déclaré apte, le candidat doit avoir obtenu une **note supérieure ou égale à 30**.

